

## **- RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE -**

*Commission Locale de l'Eau du SAGE du bassin de la Sarthe Amont*



**1 - LES REUNIONS**

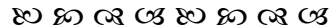
**2 - LES ETUDES**

**3 - LA COMMUNICATION**

**4 - LE BUDGET**

*L'arrêté interpréfectoral du 28 février 2002 a fixé le périmètre d'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Sarthe Amont*

*La Commission Locale de l'Eau chargée de l'élaboration du SAGE a été constituée par l'arrêté préfectoral du 24 janvier 2003. Sa composition a été modifiée par arrêté du 16 septembre 2004, et totalement renouvelée par arrêté du 17 septembre 2008.*



## **1 - LES REUNIONS**

### **✓ La Commission Locale de l'Eau**

La Commission Locale de l'Eau s'est réunie en séance plénière à **VIVOIN** le **24 octobre 2008**.

L'ordre du jour était le suivant :

- Election du Président et des vice-présidents
- Election du bureau
- Modifications des règles de fonctionnement
- Validation du rapport d'activité 2007
- Rappel de l'état d'avancement du SAGE, et des dernières évolutions réglementaires
- Point d'avancement dans l'élaboration des scénarios contrastés
- Information sur la mise en place de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe
- Présentation du module de cartographie dynamique du SAGE
- Présentation des plaquettes « zones humides » et « zones d'expansion des crues »
- Questions diverses

M. BREUX a été réélu Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE du bassin de la Sarthe Amont, Mme LABRETTE-MENAGER, M. ROBERT et M. LENOIR ont été élus vice-présidents.

- 1 -

### **✓ Le Bureau de la Commission Locale de l'Eau**

Le bureau de la CLE s'est réuni le **12 novembre 2008, à Mamers**.

L'ordre du jour était le suivant :

- Modalités d'organisation du forum des élus du 21 novembre 2008
- Demandes d'avis :
  - Politique sarthoise d'opposition à déclaration
  - Cartes SDAGE « classement des cours d'eau » du département de la Sarthe
  - Arrêté préfectoral relatif à la protection du captage AEP de Penvert
  - Dossier technique et arrêté préfectoral relatif à la protection du forage de « Bois Belland »
  - Dossier technique et arrêté préfectoral relatif à la protection du forage « les Papinières »
- Présentation du Contrat de Restauration et d'Entretien de la Sarthe Amont
- Questions diverses

### **✓ Les commissions thématiques**

Trois commissions thématiques ont été créées en 2005 afin d'élargir la concertation aux acteurs non membres de la CLE et de produire une dynamique participative autour de la démarche SAGE.

Les trois commissions sont :

- Commission « Préservation et restauration des écosystèmes aquatiques »
- Commission « Amélioration de la qualité des eaux et de la ressource en eau potabilisable »
- Commission « Gestion quantitative de la ressource en eau (crues et étiages) »

Les commissions « Amélioration de la qualité des eaux et de la ressource en eau potabilisable » et « Préservation et restauration des écosystèmes aquatiques » se sont réunies le **5 février 2008 à Doucelles**, successivement à 9h30 et 14h30.

L'ordre du jour, commun aux deux commissions, était le suivant :

- Propositions des actions et mesures à appliquer sur le bassin versant de la Sarthe Amont
- Questions diverses

La commission « Gestion quantitative de la ressource en eau (crues et étiages) » s'est réunie à deux reprises en 2008.

Le **24 septembre 2008 à Saint-Pavace**, l'ordre du jour était le suivant :

- Présentation des principaux résultats de l'étude de cohérence
- Rappel des résultats de l'étude des zones d'expansion des crues
- Echanges et débats sur les actions et règles de gestion à mettre en œuvre à l'échelle du bassin Sarthe Amont

Le **22 octobre 2008 à Damigny**, l'ordre du jour était le suivant :

- Propositions des actions et mesures à appliquer sur le bassin versant de la Sarthe Amont
- Questions diverses

Ces réunions ont permis aux acteurs du bassin versant de **lister les actions et mesures adaptées aux problématiques locales du bassin versant de la Sarthe Amont.**

### ✓ **Le 1<sup>er</sup> Forum des élus du bassin versant de la Sarthe Amont**

- 2 -

Le 1<sup>er</sup> Forum des élus du bassin versant de la Sarthe Amont s'est tenu le **vendredi 21 novembre à Vivoin**, en présence d'une centaine d'élus des départements de l'Orne, de la Sarthe et de la Mayenne.

Le forum a permis de présenter l'avancée des travaux d'élaboration du SAGE, de recueillir l'avis des élus locaux sur les mesures et actions identifiées par les acteurs du bassin versant, et d'échanger sur les perspectives de mise en œuvre du SAGE sur le territoire.



## **2- LES ETUDES**

### **• Approche socio-économique, élaboration des scénarios et choix de la stratégie du SAGE**

L'étude « Approche socio-économique, élaboration des scénarios et choix de la stratégie du SAGE du bassin de la Sarthe Amont », attribuée en novembre 2006 aux bureaux d'études IDEA Recherche – SOGREA Consultants, se décompose en trois parties :

- *L'approche socio-économique*
- *L'analyse des tendances d'évolution et élaboration des scénarios*
- *Le choix de la stratégie*

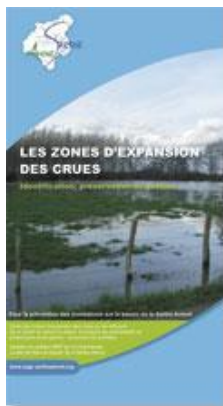
L'approche socio-économique et le scénario tendanciel du bassin versant ayant été validés par la CLE le 11 octobre 2007, l'année 2008 a été principalement consacrée à **l'élaboration des scénarios d'actions et de mesures**.

C'est à partir de cette base d'information que la CLE pourra définir en 2009 une stratégie collective, soit retenir un scénario d'actions adapté aux grands enjeux du bassin versant.



### 3- LA COMMUNICATION

- ✓ Publication en juin 2008 de la notice illustrée, document pédagogique destiné au grand public et qui présente de façon ludique la démarche de d'élaboration du SAGE et les spécificités du bassin versant de la Sarthe Amont.



- ✓ Publication en octobre 2008 d'une plaquette de synthèse de l'étude des zones d'expansion des crues, adopté en octobre 2007 par la CLE.

Ce document de synthèse pédagogique et illustré détaille la méthodologie employée dans le cadre de l'étude, ainsi que les principaux résultats obtenus :

- Définition des zones d'expansion des crues,
- Méthode d'identification des zones d'expansion des crues potentielles par analyse multicritères,
- Résultats obtenus,
- Préconisations de gestion applicables sur le bassin versant dans le cadre d'une solidarité amont/aval.



- ✓ Publication en octobre 2008 d'une plaquette de sensibilisation sur les zones humides, illustrant notamment les résultats du pré-inventaire réalisé par photo-interprétation.

Les autres points traités dans la plaquette sont les suivant :

- Définition des zones humides et typologie des zones humides rencontrées sur le bassin versant Sarthe Amont,
- Rôle des zones humides,
- Principales sources d'altération des zones humides,
- Résultats de la pré-localisation des zones humides par photo-interprétation, et travaux restant à mener sur le bassin versant.

✓ Animation du **projet pédagogique « Concours Phot'Eau, avec Cléo »**, auquel ont participé une centaine d'enfants des écoles primaires de Ravigny, Marolles-les-Braults, St-Aubin-de-Locquenay, et le centre de loisirs du Pays d'Essay. Après une initiation à la photographie au bord des cours d'eau du bassin versant, les enfants ont réalisé en classe des affiches à partir de leurs meilleures photographies. L'exposition des affiches a eu lieu pendant deux jours à la station d'épuration de la Communauté urbaine d'Alençon. Sur place, les enfants ont participé à différents ateliers sur l'eau qui ont permis de développer leurs comportements éco-citoyens et de les sensibiliser aux enjeux de la protection de la ressource en eau.

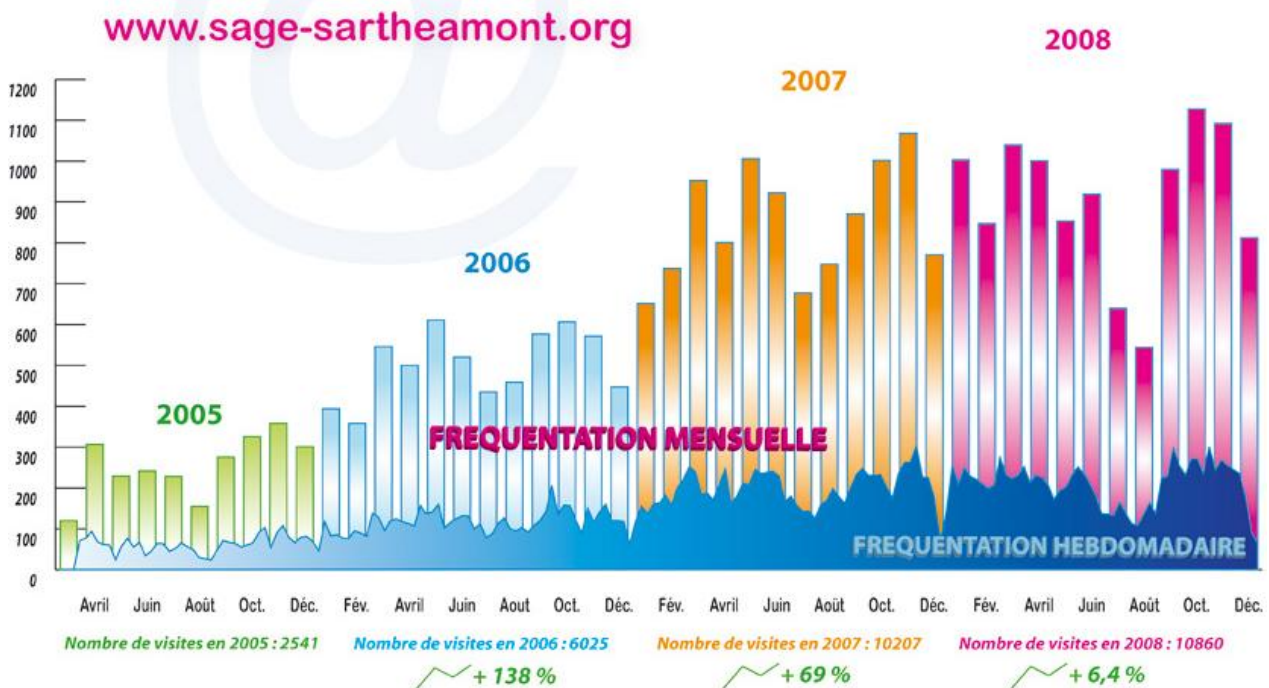


Une remise officielle des prix a eu lieu en présence des élus de l'agglomération d'Alençon.

- ✓ Envoi de **5 numéros de la Lettre Web** du SAGE, bulletin d'information transmis par messagerie électronique.
- ✓ **Interventions en milieu scolaire** (Lycée agricole de Sées).
- ✓ Administration et développement de nouvelles rubriques sur le **site Internet** de la CLE du bassin de la Sarthe Amont : <http://www.sage-sartheamont.org/>, créé en mars 2005.

A noter une **augmentation du nombre de visites de 6,4 %** par rapport à 2007.

### Évolution de la fréquentation du site Internet de la CLE



- ✓ **Journée de l'eau et de la rivière** à l'Arche de la Nature, au Mans, le 22 juin 2008.



## 4- LE BUDGET

L'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe Amont a été créée suite aux délibérations des Conseils Généraux de la Mayenne, de l'Orne et de la Sarthe, en dates respectives des 29/09/2003, 29/09/2003 et 03/11/2003.

L'IIBSA assure la maîtrise d'ouvrage des études nécessaires à l'élaboration du SAGE.

Les partenaires financiers de l'Institution sont :

- l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne
- le Conseil Général de la Sarthe
- le Conseil Général de l'Orne
- le Conseil Général de la Mayenne
- le Conseil Régional de Basse-Normandie
- le Conseil Régional des Pays-de-la-Loire

➤ les **dépenses d'investissement** pour l'année 2008 s'élèvent à **2 917,78 €**

➤ Les **dépenses de fonctionnement** pour l'année 2008 s'élèvent à **84 507,53 €**, dont :

- Communication : **9 860,71 €**
- Fonctionnement général : **74 646, 82 €**
- Études : **0 €**

➤ Les **recettes d'investissement** pour l'année 2008 s'élèvent à **1 854,21 €**

➤ Les **recettes de fonctionnement** pour l'année 2008 s'élèvent à **81 098,82 €**